LES PHOLADES DE LA MER ROUGE (D'APRÈS LES MATÉRIAUX RECUEILLIS PAR LE D[r] JOUSSEAUME),

PAR M. ED. LAMY.

Tandis que, dans la mer Rouge, Issel (1869, *Malac. Mar Rosso*, p. 50) ne mentionnait comme Pholade vivante [1] qu'une seule forme spécifiquement indéterminée, trouvée par L. Vaillant dans le golfe de Suez, l'étude de la collection du D[r] Jousseaume permet de constater dans cette région l'existence de cinq espèces appartenant toutes à des genres différents.

PHOLAS DACTYLUS Linné.

Tandis que le *Pholas erythræa* Gray (1851, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 2[e] s., VIII, p. 382) de la mer Rouge était regardé par Tryon (1862, *Proc. Acad. Nat. Sc. Philad.*, XIV, p. 210) comme une forme alliée du *Barnea similis* Gray, de Nouvelle-Zélande, il ne serait, d'après Cooke (1886, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 5[e] s., XVIII, p. 109), qui a examiné le type au British Museum, probablement rien autre que le *Pholas dactylus* Linné, d'Europe.

Or, en réalité, on trouve dans la mer Rouge, en particulier dans les récoltes rapportées en 1837 par Lefebvre au Muséum national de Paris, deux formes à valves échancrées en avant, mais se distinguant par la présence ou l'absence d'alvéoles sous le processus umbonal.

Celle chez qui la cavité sous ce processus umbonal est divisée en alvéoles par une série de cloisons, est un *Pholas s. str.* que rien ne permet de séparer du *P. dactylus* L., dont Sowerby (1892, *Marine Shells of South Africa*, p. 54) a d'ailleurs signalé une variété trapue à Port-Élisabeth (Cap de Bonne-Espérance).

Hab. — Mer Rouge (Suez) [Lefebvre, 1837].

[1] Issel (1869, *loc. cit.*, p. 245) a rapporté au *Pholas sinaitica* Fraas (1867, *Aus dem Orient*, p. 190, pl. III, fig. 7) un fossile des plages soulevées de la mer Rouge. Au sujet de cette forme, le D[r] Jousseaume dit dans ses notes : «Cette espèce, dont je n'ai vu aucun spécimen, n'appartient probablement pas à la faune actuelle.» Il s'agit d'ailleurs d'une coquille très courte qui rappelle plutôt par son contour le *Parapholas roseotincta* Jouss., mais qui ne paraît présenter qu'un seul sillon umbono-ventral.

Barnea Labordei Jousseaume
(= *Pholas erythræa* Sowerby).

L'autre forme, chez laquelle la cavité située sous le processus umbona n'est pas cloisonnée, est un *Barnea* et c'est évidemment celle-ci que Sowerby (1872, *in* Reeve, *Conch. Icon.*, pl. XII, fig. 48) a figurée comme *P. erythræa* Gray.

Cependant, étant donné ce que Cooke dit du type de cette dernière espèce, je crois préférable d'employer pour le *Barnea* érythréen en question le nom de *B. Labordei* mss. proposé par le Dr Jousseaume dans ses notes manuscrites où il en donne la description suivante [1] :

«*Testa aperta, alba, cylindraceo-ovata, antice curta et acute angulata, postice rotundata et elongato-attenuata; concentrice costata, costis subdistantibus acute imbricatis radiatim decussata; postice pars dorsalis unice concentrice rugoso-striata. Lamina dorsalis super et ante umbones exterius exposa.*

«Dim. : long. 60 millim.; haut. 19 millim.; épaiss. 18 millim.

«Entre cette espèce et le *P. manillæ* Sow., l'analogie est frappante, aussi ses caractères seront-ils difficiles à saisir. Le *B. Labordei* est plus allongé, plus cylindrique, son ouverture antérieure plus arrondie, son diamètre longitudinal étant beaucoup plus court que dans le *P. manillæ*. Lorsqu'on a devant soi les individus des deux espèces, leur division est facile, mais, quoique leur différence saute aux yeux, il pourrait bien se faire que l'espèce de la mer Rouge ne fût qu'une variété locale nettement tranchée de l'espèce qui vit aux Philippines» (Dr J.).

Ce *B. Labordei* Jouss. = *erythræa* Sow.[2] est une coquille allongée, subcylindrique, émarginée en avant, atténuée en arrière : cette région postérieure est lisse et, par ce caractère, cette espèce se distingue du *B. manillensis* Phil. = *manillæ* Sow., chez lequel il y a des côtes sur toute la surface de la coquille.

Hab. — «Suez, où je n'ai trouvé que des valves rejetées sur la plage de l'Ataka» (Dr J.). — Mer Rouge (Lefebvre, 1837); Suez (L. Vaillant, 1865).

PHOLADIDEA FAUROTI Jousseaume.

Le Dr Jousseaume a donné en 1888 (*Mém. Soc. Zool. France*, I, p. 196) le nom de *Pholadidea Fauroti* à une espèce d'Obock, dont il modifie ainsi la description dans ses notes manuscrites :

«Coquille (long. 22 millim.; diam. 13 mill., 5) de forme ovale, hémi-

[1] Au lieu de ce nom *Labordei*, le Dr Jousseaume avait d'abord employé celui de *spica* qui figure sur les étiquettes de sa collection.

[2] C'est à ce *Barnea* qu'il faut identifier le *Pholas sp.* qui a été mentionné de Suez par L. Vaillant (1865, Rech. faune malac. Suez, *Journ. de Conchyl.*, XIII, p. 122) et dont un échantillon est conservé au Muséum national de Paris.

sphérique en avant, acuminée en arrière; cette extrémité postérieure est bordée, de chaque côté, par une écaille lamelleuse déjetée en dehors; les deux pièces accessoires qui unissent entre elles les valves ont leur extrémité postérieure déjetée en dehors avec les écailles. La surface de chaque valve est divisée en deux parties par un sillon oblique qui s'étend des crochets au bord inférieur; des stries concentriques fines et serrées suivent, dans leur direction, la sinuosité du bord inférieur. L'ouverture qui, chez les Pholades ordinaires, livre passage au pied est fermée dans cette espèce par une plaque calcaire convexe, lisse et soudée au bord des valves. Les sommets sont couronnés de deux crêtes lamelleuses qui atteignent en avant le milieu du bord antéro-supérieur. Le test est d'un blanc grisâtre et cette couleur est toujours plus foncée dans la partie postérieure» (Dr J.).



Pholadidea Fauroti Jouss. $\left(\times \frac{3}{2}\right)$.

J'ai pu retrouver dans la collection du Dr Jousseaume le type de cette espèce, ce qui m'a permis de reconnaître qu'il s'agit effectivement d'un *Pholadidea.*

En effet, bien que, dans ses notes manuscrites, le Dr Jousseaume place cette forme dans un même genre *Aspidopholas* que son *Martesia roseotincta,* elle se distingue de ce dernier par le fait que chaque valve est divisée, non pas en trois zones, mais seulement en deux par un sillon umbono-ventral unique. Cette espèce appartient donc bien au genre *Pholadidea* Goodall (*in* Turton, 1819) : elle rappelle surtout le *Ph. spathulata* Sowerby, de Nouvelle-Zélande, à la fois par son ornementation (partie antérieure ornée de stries très fines, obliques [et non anguleuses comme chez *Martesia striata* L.], partie postérieure présentant des lignes concentriques) et par ses appendices postérieurs spathuliformes divergents.

«Hab. — Obock : un seul individu trouvé par M. le Dr Faurot» (Dr J.).

PARAPHOLAS ROSEOTINCTA Jousseaume.

Le Dr Jousseaume a attribué en 1891 (*Le Naturaliste,* 13e ann., p. 183) le nom de *Martesia roseotincta* à une espèce ressemblant au *Pholas Incei* Sow. et trouvée par lui à Aden dans les madrépores : dans ses notes manuscrites, il la rapporte à un genre *Aspidopholas* et il donne la description suivante :

«Coquille (long. 45 millim., diam. 26 millim.) ovale, assez solide, à face externe divisée en trois zones inégales. L'antérieure de couleur blanche est bordée d'un liseré rose; elle est ornée de stries concentriques, excepté dans la partie qui obture l'ouverture antérieure et qui est lisse : assez souvent cette partie obturante se détache des bords et laisse apparente une large ouverture. La zone médiane, beaucoup moins large et légèrement déprimée, est recouverte de fines lamelles longitudinales d'un corné-jaunâtre. La zone postérieure est également recouverte d'écailles membraneuses imbriquées comme des plumes sur le corps d'un Oiseau. Il existe quatre pièces accessoires recouvrant le bord postérieur : les deux antérieures se soudent en avant à la partie lisse qui obture l'ouverture antérieure; les deux postérieures, plus longues que les précédentes, sont lancéolées. L'intérieur est blanc et orné, en général, d'une bande rouge qui suit à peu de distance le contour des bords; une crête saillante, qui part du sommet pour se diriger en bas et en arrière, divise la cavité des valves en deux parties; les cuillerons, semblables chacun à une côte, sont assez courts» (Dr J.).

Cette espèce, classée par le Dr Jousseaume, d'abord dans les *Martesia,* puis dans son genre *Aspidopholas,* a ses valves divisées par deux sillons en trois parties : elle doit donc être rapportée au genre *Parapholas* Conrad, 1848, tel qu'il a été interprété par Woodward (1854, *Man. Moll.*, p. 329).

Elle possède une coquille oblongue, ovoïde, ayant des reflets rosés et fermée en avant par un callum lisse; chaque valve est divisée en trois zones : une antérieure, ornée de stries très fines, obliques; une médiane, revêtue d'un épiderme jaunâtre à fines lamelles longitudinales; une postérieure, recouverte d'un épiderme constitué par des lamelles concentriques et imbriquées, ayant l'aspect de barbes de plumes et formant des franges à l'extrémité inférieure de la coquille; les sommets sont recouverts par quatre plaques : deux antérieures soudées en avant aux pièces du callum et deux postérieures très longues.

Cette description prouve que, comme le dit le Dr Jousseaume, cette espèce rappelle beaucoup le *P. Incei* Sowerby (1849, *Thes. Conch.*, II, p. 492, pl. CV, fig. 45-46), du détroit de Torrès : elle n'en est probablement qu'une variété.

Ainsi que le montrent certains échantillons provenant de la mer Rouge,

le *P. roseotincta* sécrète dans le trou qu'elle habite, à l'extrémité qui loge les siphons, un tube calcaire qui reste adhérent à la roche : ce tube, qui peut faire saillie à la surface du substratum et qui se termine quelquefois extérieurement par deux orifices distincts, ne se prolonge pas inférieurement autour de la coquille pour l'enfermer.

«Hab. — Aden, Djibouti : cette espèce vit dans les madrépores» (Dr J.).

Martesia striata Linné.

Le *Martesia striata* Linné [*Pholas*] (1758, *Syst. Nat.*, éd. X, p. 669) est presque cosmopolite.

«Hab. — Aden. — La dispersion de cette espèce sur tous les points du globe s'explique par son habitat dans les bois flottants. Je l'avais vainement cherchée à marée basse sur les plages d'Aden où quelques valves séparées m'avaient indiqué sa présence. Ce n'est qu'à mon dernier voyage que dans des bois flottants rejetés à la côte j'ai pu en recueillir encore vivants de nombreux individus» (Dr J.).